Rémunération et dépenses des élues et élus municipaux

Annuellement, près de
12 millions de dollars (M$)
sont versés en rémunération aux élues et élus.

À ce montant s'ajoutent environ
6,6 M$
en allocations de départ et de transition versées à la suite de l'élection du 2 novembre 2025.

De plus, environ
1,8 M$
sont remboursés annuellement aux élues et élus pour les dépenses de fonction ainsi que les dépenses de recherche et de soutien.

Les dépenses de fonction sont engagées afin de permettre à celles-ci et ceux-ci d'assumer leurs responsabilités de représentation de la municipalité. Les dépenses de recherche et de soutien visent à appuyer les conseillères et conseillers, dans l'exercice de leurs fonctions auprès des citoyennes et citoyens.

Pourquoi faire cet audit ?

La rémunération des élues et élus présente un caractère sensible, puisqu'ils doivent eux-mêmes fixer par règlement les modalités de leur traitement. De plus, les dépenses qu'ils engagent dans l'exercice de leurs fonctions peuvent susciter des préoccupations en matière d'éthique, de transparence et de saine gestion, surtout en l'absence de balises claires. Les pratiques liées à la rémunération et aux dépenses des élues et élus se doivent d'être rigoureuses, cohérentes et conformes aux principes de saine gestion.

Les principaux constats

- Rémunération et allocations conformes aux normes applicables.
- Encadrement insuffisant des dépenses de fonction.
- Admissibilité et imputation non uniformes des dépenses de recherche et de soutien.
- Reddition de comptes incomplète.

Ce qu'en conclut le Bureau du vérificateur général

La Ville de Montréal a mis en place des mécanismes de contrôle suffisants pour assurer la gestion de la rémunération des élues et élus conforme aux lois et à la réglementation.

Toutefois, l'encadrement des dépenses demeure incomplet et appliqué de manière variable.

Des clarifications aux règles, une harmonisation des pratiques administratives et des mécanismes de suivi plus robustes sont nécessaires pour assurer une gestion uniforme, cohérente et transparente des dépenses.

Nos recommandations aux unités d'affaires sont présentées dans les pages suivantes.
Ces unités d'affaires ont eu l'opportunité de donner leur accord.